Information concernant les plantes indésirables

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Lutte contre les espèces indésirables

CHAQUE CITOYEN EST RESPONSABLE

Bases légales (extraits) (LPNP et ODE)

Art. 52 de l'Ordonnance sur l'utilisation d'organismes dans l'environnement
(Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, ODE) du 10 septembre 2008 (Etat le 1er février 2016)

Art. 52 Lutte contre les organismes

[1] Si des organismes pouvant mettre en danger l'être humain, les animaux ou l'environnement ou porter atteinte à la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments apparaissent, les cantons ordonnent les mesures requises pour les combattre et, si cela est nécessaire et se justifie, pour éviter leur réapparition.

[2] Les cantons informent l'OFEV et les autres services fédéraux concernés de l'apparition de ces organismes et des mesures prises pour les combattre. Ils peuvent élaborer un cadastre accessible au public des sites où sont apparus les organismes.

g) Plantes néophytes envahissantes
Art. 32, LPNP RCJU 451

1 Les propriétaires fonciers et les exploitants doivent prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les plantes néophytes envahissantes.
Dans le cadre de l'entretien des eaux de surface selon la loi du 28 octobre 2015 sur la gestion des eaux (LGEaux)[12)], cette tâche incombe aux communes.[11)]

2 Il est notamment interdit de semer, vendre, planter ou cultiver, y compris dans la zone à bâtir, les espèces envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la protection des plantes sauvages.
https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/listes-et-fiches.html

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces indésirables dans le canton du Jura (Infoflora 2015)

Culture et dissémination interdites pour toutes ces plantes
Annoncer les foyers pour faciliter la lutte

Ambroisie à feuilles d'armoise *(Ambrosia artemisiifolia)*
Buddleia de David (*Buddleja davidii*)
Bunias d'Orient (*Bunias orientalis*)
Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*)
Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzanium*)
Impatiente glanduleuse (*Impatiens glandulifera*)
Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
Fausse massette (*Rhus typhina*)
Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*)
Ronce d'Arménie (*Rubus armeniacus*)
Solidages du Canada, d'Amérique, géant (*Solidago …*)
Séneçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*)
Chardon des champs (*Cirsium arvense et vulgare*)
Symphonie blanche (*Symphoricarpos albus*)

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)
Obligation d'annoncer les populations!

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Buddleia de David, Arbre à papillons (*Buddleja davidii*)

Renoncer à la plantation - couper les inflorescences – Elimination appropriée

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura

NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Bunias d'Orient (roquette turque) (*Bunias orientalis*)

- Comestible

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces indésirables dans le canton du Jura (Infoflora 2015)

Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*)
Ne pas faucher – élimination appropriée

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzanium*)
!! Brûlures !!
Annonce obligatoire des populations

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces indésirables dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Impatiente glanduleuse (*Impatiens glandulifera*)

Déraciner – ne pas composter

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)

Eviter toute propagation de fragments de plante!

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Fausse massette, Sumac (*Rhus typhina*)

Retirer les fleurs fanées – compost avec hygiénisation

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*)
Toxique – compostage avec hygiénisation

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Ronce d'Arménie (*Rubus armeniacus*)

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Solidages du Canada, d'Amérique, géant (*Solidago …*)

Arrachage – Coupe répétée

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces indésirables dans le canton du Jura

Séneçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*) Plantes indigènes bisanuelles

TOXIQUE! Ne pas affourager aux chevaux ni aux vaches

Arrachage et coupe pour éviter la dissémination, ne pas composter

Séneçon jacobée avec fleurs jaunes et semences mûres pour l'envol.

Feuilles en rosette. La forme change selon le stade de la plante.

Hauteur de 50 - 100 cm. Tiges "rouge".

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces indésirables dans le canton du Jura

Chardon des champs (*Cirsium arvense et vulgare*)

Cirse ou "chardon" des champs (vivace) | *Cirsium arvense*
Ne pas confondre le cirse des champs et le cirse vulgaire avec d'autres "chardons" utiles !

Cirse vulgaire (bisannuel)
Cirsium vulgare

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura
NEOPHYTE (Infoflora 2015)

Symphonie blanche (*Symphoricarpos albus*)
Toxique

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Principales espèces envahissantes dans le canton du Jura (Infoflora 2015)

Danger pour la diversité biologique, pour le bétail et pour l'être humain
Responsabilité de lutte par le propriétaire ou l'exploitant
Peu de moyens à disposition (contrôles, suivi, sanctions etc.)